



District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie - BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex
tél. : 03 58 43 00 59 / e-mail : ajanvier@yonne.fff.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 14 NOVEMBRE 2020

EN VISIO-CONFÉRENCE

Présidence : Christophe CAILLIET

Animation : Florence BRUNET, Dominique AMARAL et Christophe CAILLIET

Invités : Peggy GILLET (commissaire aux comptes), Daniel FONTENIAUD (Président de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football), Philip GUYOT DE CAILA (Secrétaire Générale de la Ligue de Football Amateur).

Clubs Absents : Arcy / Cure, Avallon AFM, Bleneau, Bussy en Othe, Champs / Yonne, Chemilly / Yonne, Etais, Etivey, GJ de l'Armançon, Seignelay, RC Sens, St Clément, St Martin Loisir 89, TSF Sens, Venoy, Villeneuve / Yonne, Vinneuf-Courlon.

Quorum : 245 voix

Clubs présents : 441 voix

Ouverture de l'Assemblée Générale par Christophe CAILLIET

Résolution n°1



Voix exprimées : 304

POUR : 301	99,01%
CONTRE : 3	0,99%

Rapport d'activités présenté par Christophe CAILLIET, Président

90 clubs

Licences

	2018-2019	2019-2020	Progression
Féminines	1 081	1 055	- 2,4 %
Foot Animation	3 000	2 807	- 6,4 %
Total	11 153	10 483	- 6,0 %

En perspective...



332 000 habitants
(67^{ème} département français)

Après la Coupe du Monde 2010 : 9 700 licenciés
Depuis 2010... - 3,04 % d'habitants
... sur les 0-19 ans : - 7,98 %
... sur les 20-39 ans : - 13,74 %

- Source INSEE -

Au niveau Régional & National

En R3

- Avallon FCO B
- Cerisiers
- Chablis
- Migennes
- Paron B
- St Georges
- Stade Auxerrois B

En R2

- AJ Auxerre D
- Appoigny
- Magny
- Sens FC B

Féminines R1 et R2

- Stade Auxerrois / AJA
- Charmoy / Malay

En R1

- AJ Auxerre C
- Avallon FCO
- Sens FC
- Stade Auxerrois

En N3

- Paron

En N2

- AJ Auxerre B

En Futsal

- Joigny



2019 / 2020 (à l'issue de la 20^{ème} journée)

11^{ème} avec 34 pts
(@ V / 10 N / 10 D - 31 Bp / 30 Bc)




L'arrêt de nos activités...



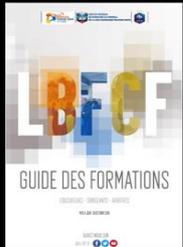
CORONAVIRUS COVID-19

Soirée des Champions

... aider les clubs !



La FORMATION...



Éducateurs

⇒ 7 425 € crédités aux clubs pour la formation de leurs éducateurs...

10 Modules Dispensés	<ul style="list-style-type: none"> 153 Stagiaires 15 Educatrices 46 Clubs /90
1 Certification	<ul style="list-style-type: none"> 12 Candidats 0 Candidate 8 Clubs /90
Formations Professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> 2 DES 1 BEF 9 BMF ↗



Arbitres

- 1 session de Formation Initiale
- 13 arbitres formés
- L'excellence de la formation icaunaise via la CDA 89 et la section sportive du Lycée Fourier (Auxerre)



Dirigeants

- Parcours des Dirigeants + CFF4
- 36 dirigeants formés



En plus... ... 12 visites de secteurs



Ensemble, dans vos clubs, évoquer vos projets et problématiques afin de progresser...

Les labels



LES CRITERES INCONTOURNABLES

- PROJET ASSOCIATIF**
 - Statut associatif
 - Efficacité minimum de jeunes pratiquants licenciés
- PROJET SPORTIF**
 - Minima d'équipes engagées
- PROJET EDUCATIF**
 - Application du programme éducatif fédéral
 - Affichage des supports fédéraux
- NIVEAU D'ENCADREMENT ET DE FORMATION**
 - Niveau de l'encadrement
 - Plan de formation de l'encadrement

P.E.F



42 clubs inscrits

Un District et des clubs SOLIDAIRES...



- Don du sang
- Restos du Cœur
- Sport Adapté
- ...

« Parce que le Football, c'est plus que du Football... »

... nous suivre...



3 330 abonnés...

Aider les clubs...

Toujours l'aide pour la formation des éducateurs, une politique de mandature (7 425 € en 2019 / 2020)

Des décisions et contributions suite à l'arrêt des activités à la mi-mars et les effets de la crise sanitaire :

- Rétrocession des frais d'engagements en Coupe et la moitié des frais d'engagements en championnats : 15 892,50 €
- Participation au Fonds National de Solidarité : 15 000 €
- Aide directe (Bons d'Achats / Soirée des Champions) : 56 523 €

Résolution n°2

VOTE n°2

Approuvez-vous le rapport d'activités de la saison 2019 / 2020 ?

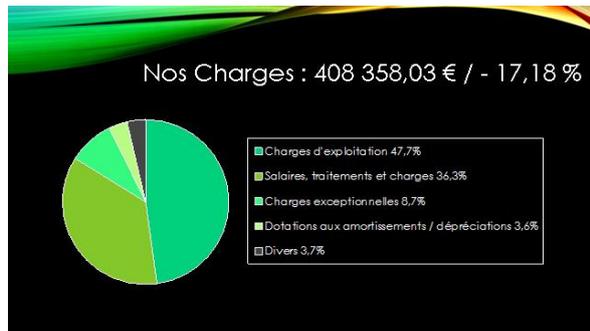
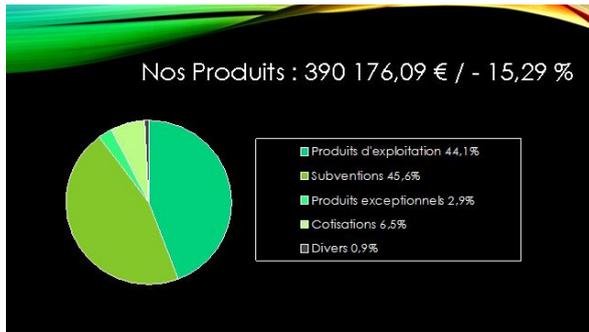


Voix exprimées : 324

POUR : 321 99,07%
CONTRE : 3 0,93%

Rapport financier présenté par Dominique AMARAL, Trésorier

Présentation des comptes de la saison 2019 / 2020 arrêtés au 30 juin 2020.





Rapport de Mme Peggy GILLET, commissaire aux comptes



Extraits du rapport

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par votre Conseil de Direction du 15 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Faits caractéristiques de l'exercice***Covid-19**

L'annexe expose les conséquences du COVID-19 sur les comptes de l'association. Cette dernière constate l'absence d'impact significatif sur les comptes arrêté au 30 juin 2020. L'impact de la crise sanitaire est à ce jour évalué comme sans incidence sur la continuité d'exploitation. Cette approche nous paraît cohérente aux vues des hypothèses retenues.

***Partenariat Fournisseur**

Il est mentionné en annexe, l'existence d'une convention de partenariat avec un fournisseur qui engage ce dernier à verser une participation au district proportionnelle aux achats effectués auprès de celui-ci. Compte tenu du contexte de crise sanitaire et de la non perception de cette somme à la date établissement des comptes justifiant l'incertitude d'exécution du contrat, il n'a été comptabilisé aucun produits à recevoir.

Nous nous sommes assuré que les informations figurant en annexe sont sincères et prudentes malgré la non constatation en produit à recevoir des sommes engagées.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Résolution n°3

VOTE n°3
Approuvez-vous le bilan et le compte d'exploitation arrêtés au 30 juin 2020 ?



Voix exprimées : 336

POUR : 322	95,83%
CONTRE : 14	4,17%

Élection du Comité de Direction / mandature 2020-2024

Présentation du projet de mandature par Christophe CAILLIET

Le Football des Enfants

- Savoir être attractif, accueillir et fidéliser
- Performer dans l'organisation de la pratique
- Assoder l'ensemble des acteurs éducatifs : le club, l'école et les parents
- Former TOUS les éducateurs et animateurs du Football Animation

OBJECTIF : assumer le statut de sport préféré des enfants et fidéliser 80% d'une classe d'âge au-delà du passage au collège et vers les pratiques compétitives





La Structuration et le développement des clubs

- Venir chez vous !
- Former les éducateurs et dirigeants : maintien d'une politique innovante forte et collaboration optimisée avec l'IR2F

OBJECTIF :

- Aider les clubs sur les problématiques spécifiques à chacun : mission de la commission de formation et d'accompagnement des clubs
- Des clubs performants autour de leurs projets associatif, sportif, éducatif et de formation
- Clubs labellisés : + 25%





Le Football au Féminin

Imaginer avec vous le Football au féminin de ces prochaines années

OBJECTIFS :

- une vraie pyramide générationnelle avec la multiplication des EFF (+ 30%)
- une offre de pratiques plus importante
- des éducatrices, des animatrices, des dirigeantes, des arbitres... toujours plus nombreuses (+ 20% dans chaque catégorie)




Les Pratiques « Loisirs » et le football diversifié

- Développer le Foot « Loisirs » dans les clubs : attractivité et aide à la pratique interne aux clubs
- Journées événementielles : promouvoir la pratique « Loisirs »
- Sport Santé, pratiques mixte, intergénérationnelle, inclusive...

OBJECTIF : 35% de licenciés supplémentaires et de clubs impliqués






L'Arbitrage

Mission de la commission de Promotion de l'Arbitrage : ... à la rencontre des clubs

- Promouvoir
- Développer
- Accompagner

OBJECTIFS :

- 40% d'arbitres supplémentaires
- Aucun club en infraction au statut de l'arbitrage





Le Programme Éducatif Fédéral et la Responsabilité Sociétale du Football

Développer le rôle éducatif et civique du Football
Promouvoir la mixité et la diversité
S'engager en faveur de la Santé et de l'Environnement
Un Football plus solidaire

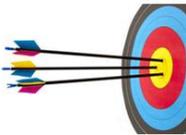
Objectif : valoriser les actions des clubs et du District





Le District et ses clubs : un contrat d'objectifs

Récompenser les clubs permettant la réalisation de ces objectifs partagés

Présentation de la liste des membres pour le Comité de Direction, mandature 2020-2024, par Christophe CAILLIET

Candidature validée par la commission départementale de surveillance des opérations électorales le 15 octobre 2020



Résolution n°6



Voix exprimées : 340

POUR : 304	89,41%
CONTRE : 36	10,59%

Présentation des candidatures des représentants des délégués des clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté du 19 décembre 2020, par Christophe CAILLIET

Candidatures validées par la commission départementale de surveillance des opérations électorales le 15 octobre 2020



Assemblée Générale du 10 novembre 2020
Candidatures à l'élection de la délégation des clubs du District de l'Yonne de Football pour l'Assemblée Générale de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football du 19 décembre 2020

NOMS	PRENOMS	CLUBS
BERGERY	OLIVIER	FC CHEU
DAS NEVES	ADELINO	AJS NEUVY-SAUTOUR
GAUDIN	PHILIPPE	FC QUARRE – ST GERMAIN
GEGHYSENI	AFRIM	AUXERRE AIGLES
LAMY	FRANCK	AACS CHENY
MAISON	VERONIQUE	US TOUCY
MOUREY	JEAN	FC MONETEAU
TORRE	MARIE-NOËLLE	ASQUINS – MONTILLOT FC

Résolution n°7



Voix exprimées : 343

Ont obtenu :

- Jean MOUREY / FC Moneteau 273 voix / 79,59%
- Adelino DAS NEVES / AJS Neuvy-Sautour 244 voix / 71,14%
- Véronique MAISON / US Toucy 244 voix / 71,14%
- Marie-Noëlle TORRE / Asquins-Montillot FC 234 voix / 68,22 %

Délégués titulaires

- Olivier BERGERY / FC Chéu 233 voix / 67,93%
- Philippe GAUDIN / FC Quarré-St Germain 232 voix / 67,64%
- Franck LAMY / AACS Cheny 219 voix / 63,85%
- Afrim GEGHYSENI / Auxerre Aigles 172 voix / 50,15%

Délégués suppléants

Interventions des invités



Remerciements et clôture de l'Assemblée Générale par Christophe CAILLIET, Président du District de l'Yonne de Football

Le Président du District de l'Yonne de Football
Christophe CAILLIET

La Secrétaire de séance
Florence BRUNET

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Cailliet', with a long horizontal stroke extending to the right.